



Aux propriétaires de moulin
Adhérents à l'ASM-IDF

Chers adhérents, chers amis,

Les mauvaises intentions de l'Administration envers nos moulins ne faiblissant pas, nous avons décidé, en réunion de bureau, de vous adresser désormais des documentations émanant généralement de nos Fédérations qui vous permettront de mieux vous préparer à vous défendre face aux problèmes que vous risquez de connaître dans un avenir proche.

Vous êtes adhérents à l'Association de Sauvegarde des Moulins - Ile de France pour être défendus dans vos droits de propriétaire de moulin. Nous vous rappelons la prudence de ne signer aucun papier avec l'Administration quel qu'il soit sans nous consulter au préalable.

En vous remerciant de nous faire savoir si vous êtes intéressés par ce type d'envoi et restant à votre entière disposition,

Nous vous prions de croire en nos dévoués sentiments.

Le Président,



R. HALIGON